

Madame Chantal Brunel
Rapporteuse Générale de l'Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes
Députée de Seine et Marne
35, rue Saint-Dominique
75007 Paris
France

25 Août 2011

Madame la Rapporteuse,

Nous répondons au courrier en date du 18 juillet que vous avez adressé à M. Alex Mandl, Chairman de notre société.

Il est exact que, à ce jour, aucune femme n'est membre du Conseil d'Administration de Gemalto N.V.

Gemalto N.V. est une société de droit néerlandais, dont le siège social est situé à Amsterdam, et par conséquent soumise à la législation de ce pays. Comme vous pouvez le constater dans notre rapport annuel, nous respectons cette réglementation néerlandaise, dont l'un des principes est « se conformer ou expliquer » (*« comply or explain »*).

Nous ne pouvons nous prononcer sur l'attitude du FSI qui est un actionnaire. Nous notons toutefois que le FSI, peu après être devenu actionnaire de Gemalto N.V. en rachetant sur le marché des actions d'un autre actionnaire, a approuvé lors de notre assemblée générale de mai 2010 la nomination d'un nouvel administrateur masculin, M. Philippe Alfroid, sans proposer d'alternative féminine à cette nomination.

Nous vous confirmons être conscients de cette question et nous respecterons bien entendu les réglementations applicables à ce sujet.

Nous vous prions d'accepter, Madame la Rapporteuse, nos respectueuses salutations.



Mme Eke Bijzitter
Group Corporate Counsel

Gemalto N.V. – Barbara Strozzilaan 382 1083 HN AMSTERDAM The Netherlands
Phone: +31 20 56 20 680 Fax: +31 20 56 20 686
www.gemalto.com